

E - Journal

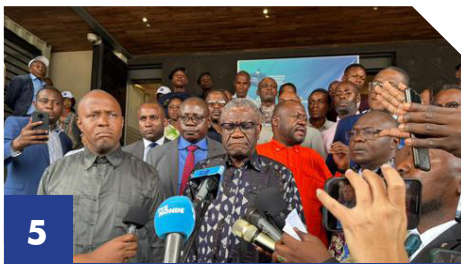
K I N S H A S A

Hebdomadaires, 4^e Année, Septembre 2023, Nouvelle série n°227



3

L'USN S'ALIGNE DERRIÈRE LA CANDIDATURE DE FÉLIX TSHISEKEDI



5

DENIS MUKWEGE DÉPOSE SA CANDIDATURE À LA CENI



8

APRÈS AVOIR DÉNONCÉ L'ENDETTEMENT DE LA VILLE, CODE MPOYI TRADUIT EN JUSTICE PAR L'HÔTEL DE VILLE



10

VERS LA PUBLICATION D'UNE NOUVELLE STRUCTURE DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS POUR LUTTER CONTRE LA PÉNURIE DE CARBURANT À LUBUMBASHI



17

26 LÉOPARDS RETENUS POUR AFFRONTER LA NOUVELLE ZÉLANDE ET L'ANGOLA

*Nous sommes
très présent
sur les réseaux
sociaux*

DÉPART ENTRE LA NÉCESSITÉ ET LA MONUSCO, ET RÉALISME

Du haut de la tribune de la 78ème session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies, à New-York, le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a appelé à l'accélération, à partir de décembre 2023, du retrait de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo (Monusco).

Déployée depuis plus de deux décennies sur le territoire congolais, cette Mission de la paix a failli à son objectif primordial, celui de protéger les populations civiles de l'Est en proie aux violences récurrentes entretenues par divers groupes armés actifs. En martelant sur l'inefficacité de 14.000 Casques bleus déployés depuis plus de vingt ans en RDC, Félix Tshisekedi exprimait le ras-le-bol de ses compatriotes de l'Est qui ne jurent plus que par leur départ. La montée du sentiment anti Monusco dans le Grand Kivu est telle qu'aucune autre alternative n'est plausible à ce jour, si ce n'est le départ, déjà scellé, des fameux soldats de la paix.

Toutefois, au-delà des émotions que suscite cette question et de la crise de confiance qui s'est installée entre les parties impliquées, l'après Monusco devrait préoccuper, d'ores et déjà, les esprits avertis. Si son bilan n'est guère reluisant, celui des autorités congolaises l'est encore moins. Des pans entiers du Territoire national sont aujourd'hui abandonnés, livrés à la merci des groupes armés, sans administration, et dans un contexte d'absence totale de l'État.

La Monusco a certes connu de nombreux revers, mais qu'on ne s'en serve pas non plus pour justifier ses propres échecs. La pression mise sur elle ne doit pas nous faire oublier qu'elle a permis à la RDC de ne pas sombrer davantage dans le chaos. Les accords de paix de 2003 accompagnés par l'ONU, ont remis le pays sur le chemin de la stabilité en permettant la tenue des premières élections libres en 2006. En 2013, la brigade d'intervention rapide de l'ONU a réussi, avec l'aide des FARDC, à défaire les rebelles du M23, qui s'étaient brièvement emparés de la ville de Goma.

La Monusco assure, par ailleurs, la logistique et la protection des centaines d'ONGs et d'organismes des Nations Unies qui

opèrent dans l'Est de la RDC à titre humanitaire. Elle est aussi impliquée totalement dans le processus électoral au plan logistique concernant le déploiement du personnel et du matériel dans les sites inaccessibles.

À tout prendre, il y a lieu d'éviter au pays le vide sécuritaire qui résulterait d'un départ précipité de la Monusco, dans un contexte de reniement des forces de l'EAC et d'attente de celles de la SADC. Alors que le Conseil de sécurité des Nations Unies cogite déjà sur des possibles «ajustements» censés requalifier le mandat de la Monusco pour plus d'efficacité, son départ du territoire congolais est déjà sujet à controverse au niveau du Conseil des nations qui est censé en examiner la pertinence.

Dossier à suivre.

Jean Pierre Eale Ikabe.

E-Journal

Agence Temps Libre (ATL)

Fondateur

Jean Pierre Eale Ikabe

Tél. : **0999947441/0997298314**

Directeur de publication délégué

Herman Bangi Bayo

Tél. : **0997298314/0824540759**

Equipe de rédaction :

Jean Pierre Eale Ikabe, Herman Bangi Bayo, Espérant Kalonji, Prof Yoka, Socrate Lokondo, Mandela Lokondo

Design: **Gary Okende**

Infographie : **Sacha Eale**

Administration : **Roger Nsita**

Déléguée commerciale : **Patience Bidi**

Relations publiques : **Trésor Empole**

e-mail : **agencetempslibre@gmail.com**

Site web : **www.e-journal.com**

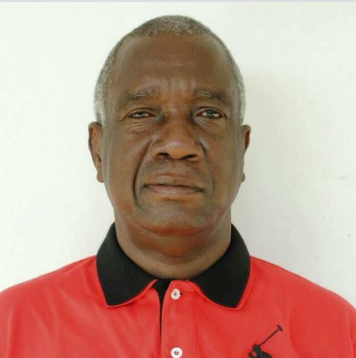
Siège : **avenue du Stade N°1, Quartier**

Administratif/ Territoire de Kasangulu

Dépôt légal N° 09629571

Représentant espace Schengen

Celio Van NDAYE 0033749299540





L'USN S'ALIGNE DERRIÈRE LA CANDIDATURE DE FÉLIX TSHISEKEDI

Le 1er octobre était une journée spéciale pour l'Union sacrée de la nation (USN), ce regroupement politique qui soutient les actions et la vision du Chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Plusieurs personnalités, des responsables des partis et regroupements politiques affiliés s'étaient donnés rendez-vous au grand chapiteau du Palais du peuple à l'occasion du Congrès

habilité à désigner le candidat président de la République de cette méga plateforme.

Comme il fallait s'y attendre, les congressistes ont jeté leur dévolu sur Félix Tshisekedi, l'autorité morale de l'USN, pour concourir à la présidentielle de décembre prochain. C'est le Prof. André Mbata, le premier vice-président de l'Assemblée nationale et membre du présidium, qui a fait cette annonce contenue

dans la déclaration ayant sanctionné les travaux. «Est désigné et investi candidat président de la RDC pour le compte de l'Union sacrée de la nation, le camarade Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo», note le rapport.

En conséquence, tous les membres de l'USN sont tenus de s'engager à soutenir le candidat président de la République ainsi désigné et investi



avant, pendant et après son élection le 20 décembre 2023.

Cette déclaration officielle de la candidature de Félix Tshisekedi sous le label USN avait été précédée par une série d'allocutions dont celle du Premier Ministre, Jean Sama Lukonde, en sa qualité de membre du Présidium. Le chef du gouvernement a rassuré les uns et les autres sur le fait que l'USN était du bon côté de l'histoire. «De ce jour, nous allons donner un signal tant au niveau national qu'international de notre unité, détermination et engagement face à ces élections du 20 décembre

2023», a-t-il indiqué.

Pour sa part, le président de l'Assemblée nationale, Mboso Nkodia, a mis l'accent sur la nécessité d'élire Félix Tshisekedi pour, a-t-il ajouté, lui offrir une majorité écrasante. Pour tout dire, les Congolais sont témoins du choix des congressistes de l'USN porté sur le président de la République, Félix-Antoine Tshilombo.

Quitte à matérialiser cette option dans l'urne.

ANDEMA





PRÉSIDENTIELLE 2023

DENIS MUKWEGE DÉPOSE SA CANDIDATURE À LA CENI

Le prix Nobel de la paix 2018, Denis Mukwege, a déposé, ce mardi 3 octobre à Kinshasa, son dossier de candidature à la présidentielle de 2023 au Bureau de réception et traitement des candidatures (BRTC), au siège de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Après le dépôt de son dossier, le candidat Denis Mukwege s'est entretenu avec le président de la CENI, Denis Kadima sur la transparence des élections.

À l'issue de cet entretien, Denis Mukwege a affirmé à la presse qu'il « espère voir des résultats qui traduisent l'expression du peuple congolais ».

Toutefois, le prix Nobel de la paix réitère son appel « à la mobilisation de tous pour que les élections soient réellement crédibles et transparentes », contrairement, soutient-il, à celles de cycles précédents.

Au cours d'une conférence de presse tenue veille à Kinshasa,

Dr Mukwege avait déclaré que sa candidature était sa réponse à « la demande de la population, qui lui a même remis l'argent pour payer la caution pour cette fin ».

Radiokapi.net



LIBÉRATION DE PAPY NKANGA, CHAUFFEUR DE FEU CHÉRUBIN OKENDE, APRÈS ENVIRON TROIS MOIS DE DÉTENTION

Papy Nkanga, le chauffeur du regretté Chérubin Okende, a été libéré ce mardi 3 octobre après avoir bénéficié d'une liberté provisoire, selon les informations de ACTUALITE. CD. Cette décision a été prise par le parquet de grande instance de la Gombe, et elle est entrée en vigueur dès lundi. Sous ce régime de la liberté provisoire, il est désormais placé sous contrôle judiciaire.

Cependant, Nico Kabund, le garde du corps du député décédé tragiquement le 13 juillet dernier, a vu sa détention prolongée de 15 jours par décision de la chambre du conseil.

L'avocat des deux hommes, Maître Jules Bongombe, avait exprimé précédemment ses préoccupations concernant la durée et les conditions de détention de ses clients, arguant que le droit de la défense n'était pas respecté. Il avait souligné que l'article 19 de la Constitution garantit à tout citoyen le droit de se faire assister par l'avocat de son choix.

Pour le contexte, l'autopsie du corps de Chérubin Okende a été réalisée le 3 août 2023, en collaboration avec des experts belges, sud-africains, et la Mission d'Observation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo

(MONUSCO), en présence des membres de la famille du défunt. Cependant, malgré l'écoulement du temps depuis le décès tragique, les résultats de l'enquête restent toujours attendus.

Le corps de Chérubin Okende avait été découvert criblé de balles à bord de son véhicule sur l'avenue Poids-Lourd à Kinshasa/Gombe, au lendemain de son enlèvement. Depuis lors, la justice a pris en charge le dossier, mais la vérité sur les circonstances entourant sa mort demeure à élucider.

Ivan Kasongo



CARNAGE DE CIVILS À GOMA

LE VERDICT EST TOMBÉ, LE COMMANDANT LOCAL DE LA GARDE RÉPUBLICAINE CONDAMNÉ À MORT

Le verdict tant attendu dans l'affaire opposant le ministère public à six militaires de la garde républicaine, dont deux hauts gradés, vient de tomber, faisant trembler les cercles militaires et politiques.

Le premier président de la Cour militaire du Nord-Kivu a rendu son arrêt dans une affaire qui a suscité l'indignation tant au niveau national qu'international. Le tribunal a condamné quatre des accusés tandis que deux ont été acquittés par la justice militaire.

Le verdict le plus retentissant a été la condamnation à mort du colonel Mike Mikombe, commandant de la garde républicaine, pour destruction délibérée de matériel militaire et

incitation à des actes contraires à leur devoir militaire. Il est également radié des forces armées. Cette décision a fait l'effet d'une bombe, et les avocats de Mikombe ont immédiatement annoncé leur intention de faire appel, tout en se réjouissant de la réduction des charges pesant sur leur client.

Selon eux, «les voies et recours sont disponibles pour contester cette décision, car il ne s'agit que d'une décision de premier degré qui retient certaines infractions tout en en disqualifiant d'autres. Notre crainte était que la cour retienne les crimes contre l'humanité, mais nous sommes satisfaits que la cour nous ait suivis en reconnaissant qu'il

n'y a pas eu de crimes contre l'humanité.»

Les trois éléments de deuxième classe ont également été condamnés à dix ans de prison ferme par la Cour militaire du Nord-Kivu. Cependant, le colonel Donatien Bawili, commandant du 19ème régiment de la garde républicaine, ainsi que le soldat de deuxième classe Idris Kalamba, ont été acquittés par la justice militaire, qui n'a pas pu prouver leur implication dans des actes graves.

La Cour militaire a également ordonné que les condamnés versent des «dommages et intérêts évalués à 20 000 USD à la partie civile pour les préjudices causés».

Cette affaire a éclaté à la suite de la répression brutale d'une manifestation de la secte Messianique Uwezo wa Neno/Wazalendo contre la Monusco le 30 août dernier, qui a entraîné la mort de 56 personnes et de nombreuses blessures. Les militaires de la garde républicaine étaient accusés de crimes contre l'humanité, notamment de meurtre et de destruction de matériel.

Yvonne Kapinga, à Goma



APRÈS AVOIR DÉNONCÉ L'ENDETTEMENT DE LA VILLE, GODE MPOYI TRADUIT EN JUSTICE PAR L'HÔTEL DE VILLE

L'hôtel de ville de Kinshasa au travers ses avocats a déposé une plainte au parquet général près la Cour de cassation contre le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa pour des propos diffamatoires contre la ville de Kinshasa. Selon la plainte déposée par les avocats, les propos de Gode Mpyoi disant que «les régies financières sont remplies de fausses pièces comptables» visent à discréditer l'exécutif provincial auprès des banques, notamment.

«Ces propos se résument en ces termes : La Ville de Kinshasa s'est endettée aujourd'hui à plus de 150.000.000 \$ (cent cinquante millions de dollars) qui ne sont pas justifiés; Les régies financières sont remplies de fausses pièces comptables. Ces graves déclarations mises à la place publique portent énormément préjudices à la ville de Kinshasa qui perd sa crédibilité vis-à-vis de l'opinion publique et de ses partenaires dont les banques. Ainsi, face à la gravité de ces propos diffamatoires que ma cliente

porte à votre connaissance, elle sollicite, en même temps de votre autorité, le réquisitoire tendant à obtenir de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, la levée des immunités de l'accusé pour qu'il réponde de ses faits devant la justice», révèle la plainte déposée ce lundi 02 octobre par les avocats.

Gode Mpyoi a été destitué par la plénière de l'Assemblée provinciale de Kinshasa. A la suite de cette destitution, la Cour d'appel de Kinshasa-Gombe avait suspendu cette décision de l'Assemblée provinciale et Gode Mpyoi avait repris ses fonctions. Depuis lors, visiblement il y a un conflit qui demeure entre Gode Mpyoi et quelques membres du bureau de l'Assemblée provinciale notamment Junior Nembalemba ainsi que le gouverneur de la ville de Kinshasa dont les proches de Gode Mpyoi l'accusent d'être derrière sa destitution.

Ivan Kasongo

40.000 RECRUES BIENTÔT INTÉGRÉES DANS LES RANGS DES FARDC



Au total, 40 mille jeunes récemment recrutés pour rejoindre l'armée seront bientôt déversés dans les rangs des Forces armées de la République démocratique du Congo. Le président de la République, Félix Tshisekedi Tshilombo, l'a annoncé ce mardi 03 octobre 2023, lors d'un meeting tenu à Kasumbalesa située à 90 kilomètres de Lubumbashi dans le Haut-Katanga. Pour le président de la République, l'objectif est de renforcer dans différents sites de l'Est du pays pour protéger le territoire congolais contre les ennemis. Félix Tshisekedi Tshilombo a remercié tous les jeunes qui ont répondu récemment à son appel à la mobilisation pour rejoindre les rangs des Forces de l'ordre.

«Et je profite de l'occasion pour vous encourager vous les jeunes, parce que lorsque j'avais

lancé un appel, vous tous, vous vous êtes mobilisés pour venir nombreux. Aujourd'hui, nous avons 40.000 jeunes qu'on est en train de former aux FARDC. Bientôt leur

ET JE PROFITE DE L'OCCASION POUR VOUS ENCOURAGER VOUS LES JEUNES, PARCE QUE LORSQUE J'AVAIS LANCÉ UN APPEL, VOUS TOUS, VOUS VOUS ÊTES MOBILISÉS POUR VENIR NOMBREUX. AUJOURD'HUI, NOUS AVONS 40.000 JEUNES QU'ON EST EN TRAIN DE FORMER AUX FARDC. BIENTÔT LEUR FORMATION PRENDRA FIN....

formation prendra fin et nous les enverrons immédiatement dans des sites qui nécessitent d'être protégés pour que l'ennemi ne puisse pas oser», a-t-il déclaré au micro tendu par 7SUR7.CD.

Le président de la République, Félix Tshisekedi,

est à Lubumbashi depuis le dimanche 1er octobre dernier. Il a lancé, le lundi à Kasenga, les travaux de construction du pont qui sera jeté sur la rivière Luapula pour relier la RDC et la Zambie.

**Patient Lukusa, à
Lubumbashi**



VERS LA PUBLICATION D'UNE NOUVELLE STRUCTURE DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS POUR LUTTER CONTRE LA PÉNURIE DE CARBURANT À LUBUMBASHI

Le gouvernement de la République démocratique du Congo a décidé de payer le manque à gagner des entreprises pétrolières du grand Katanga tout comme celles de l'Est du pays quelques jours après la fermeture de plusieurs stations-service dans les villes de Likasi, Kolwezi et Lubumbashi.

La décision a été prise le

samedi 30 septembre 2023 lors d'une réunion tenue au gouvernorat de Lubumbashi dans le Haut-Katanga entre le gouvernement congolais représenté par Vital Kamerhe, vice-premier ministre et ministre de l'Économie nationale ; de Didier Budimbu, ministre des Hydrocarbures et les membres de la fédération des entreprises du Congo, section des pétroliers.

D'ici mercredi, le manque à gagner sera payé par le gouvernement et dans deux semaines, cette situation sera sensiblement résolue, a affirmé Vital Kamerhe au micro tendu par 7SUR7.CD.

« La première question c'était de savoir qu'est-ce que le gouvernement doit faire pour soulager la profession pétrolière ici au

Katanga comme à Kinshasa et à l'Est. Nous avons dit que nous allons payer le manque à gagner encore une fois mercredi. Qu'est-ce que le gouvernement doit faire pour que le stock des entreprises pétrolières ne puisse pas s'épuiser et finalement connaître une crise ingérable ? Le gouvernement a dit, à partir du 15 octobre, nous disposerons des moyens issus des banques pour payer sensiblement le manque à gagner des entreprises pétrolières. La deuxième question s'était de savoir est-ce que vous pouvez certifier nos créances c'est-à-dire le manque à gagner des sociétés pétrolières ici au Katanga, nous le faisons demain y compris les arriérés », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le gouvernement de la République démocratique du Congo a rassuré les pétroliers de la publication imminente d'une nouvelle structure des prix pour les zones

Sud et Est pour essayer, selon Vital Kamerhe, de s'approcher des prix sur le marché mondial.

« La dernière question est que la population congolaise à partir de

LA DERNIÈRE QUESTION EST QUE LA POPULATION CONGOLAISE À PARTIR DE LUBUMBASHI OÙ NOUS NOUS TROUVONS PRÉSENTEMENT DOIT SAVOIR QUE LE PÉTROLE N'EST PAS PRODUIT AU CONGO. C'EST UN PRODUIT DU MARCHÉ INTERNATIONAL ET LE PRIX A SUBI UNE AUGMENTATION DE 30%. NOUS ALLONS FAIRE UNE PETITE AUGMENTATION MAIS QUI PUISSE SOULAGER LA PROFESSION PÉTROLIÈRE ET LA POPULATION AUSSI. SI VOUS AVEZ REMARQUÉ ICI À LUBUMBASHI, LES TROIS JOURS LE CARBURANT S'EST FAIT RARE ET LES GENS CHEZ LE KADHAFI TROP CHER...

Lubumbashi où nous nous trouvons présentement doit savoir que le pétrole n'est pas produit au Congo. C'est un produit du marché

international et le prix a subi une augmentation de 30%. Nous allons faire une petite augmentation mais qui puisse soulager la profession pétrolière et la population aussi. Si vous avez remarqué ici à Lubumbashi, les trois jours le carburant s'est fait rare et les gens chez le Kadhafi trop cher. Et nous allons donc publier une nouvelle structure des prix des produits pétroliers qui sera peut-être dans la même proportion que la fois passée pour nous rapprocher petit à petit du prix de l'équilibre pour que cette histoire de perte de manque à gagner se termine définitivement », a-t-il conclu.

Il y a trois jours, toutes les stations-service des villes de Likasi, Kolwezi et Lubumbashi ont été fermées par les pétroliers. Une situation qui avait conduit à la hausse du prix de transport en commun.

Patient Lukusa, à Lubumbashi



APRÈS L'EST DE LA RDC, LE CONGO BRAZZAVILLE DANS LE VISEUR DU RWANDA

Le Rwanda, dans sa politique expansionniste, est en train d'étendre ses tentacules au Congo Brazzaville après avoir pris le contrôle d'une partie de l'Est de la République Démocratique du Congo via ses supplétifs du M23.

En tout cas, il y a de bonnes raisons de craindre que la République du Congo passe également sous la botte de Kigali qui ne recule devant rien

pour asseoir son hégémonie dans la sous-région. À pas feutré, le Rwanda avance, toujours prêt à accaparer des terres et exploiter illégalement les richesses naturelles dont regorgent ses voisins.

Après la RDC, c'est au tour de la République du Congo de faire les frais de cette frénésie boulimique du régime de Paul Kagame. Ce dernier vient, en effet, de se faire octroyer 12.000 hectares des terres arables - à exploiter durant 24

ans - par le gouvernement du Congo Brazzaville dans trois départements via une série d'accords de coopération signés en avril 2022. C'est la principale résolution issue de ce partenariat voulu gagnant gagnant entre Brazzaville et Kigali. Ce contrat de cession des terres que va matérialiser Holding Crystal venture, vaut une bagatelle de 110 milliards de Fcfa, somme que Kigali entend verser pour racheter les zones industrielles de Maloukou.

Au-delà des motivations essentiellement agricoles qui les sous-tendent, ces accords dissimulent mal les intentions malveillantes du régime de Paul Kagame dans sa stratégie d'imposer son leadership en Afrique centrale. En effet, le Rwanda espère bien capitaliser cette expansion et, surtout, ce hub qu'il entend créer au Congo-Brazzaville à partir duquel il pourra aisément mener ses affaires en direction de l'Afrique centrale, et, pourquoi pas, de l'Afrique toute entière.

La conséquence de l'arrivée en masse des rwandais au Congo Brazzaville sous couvert du statut d'agriculteurs s'inscrit dans le cadre de la politique expansionniste belliqueuse

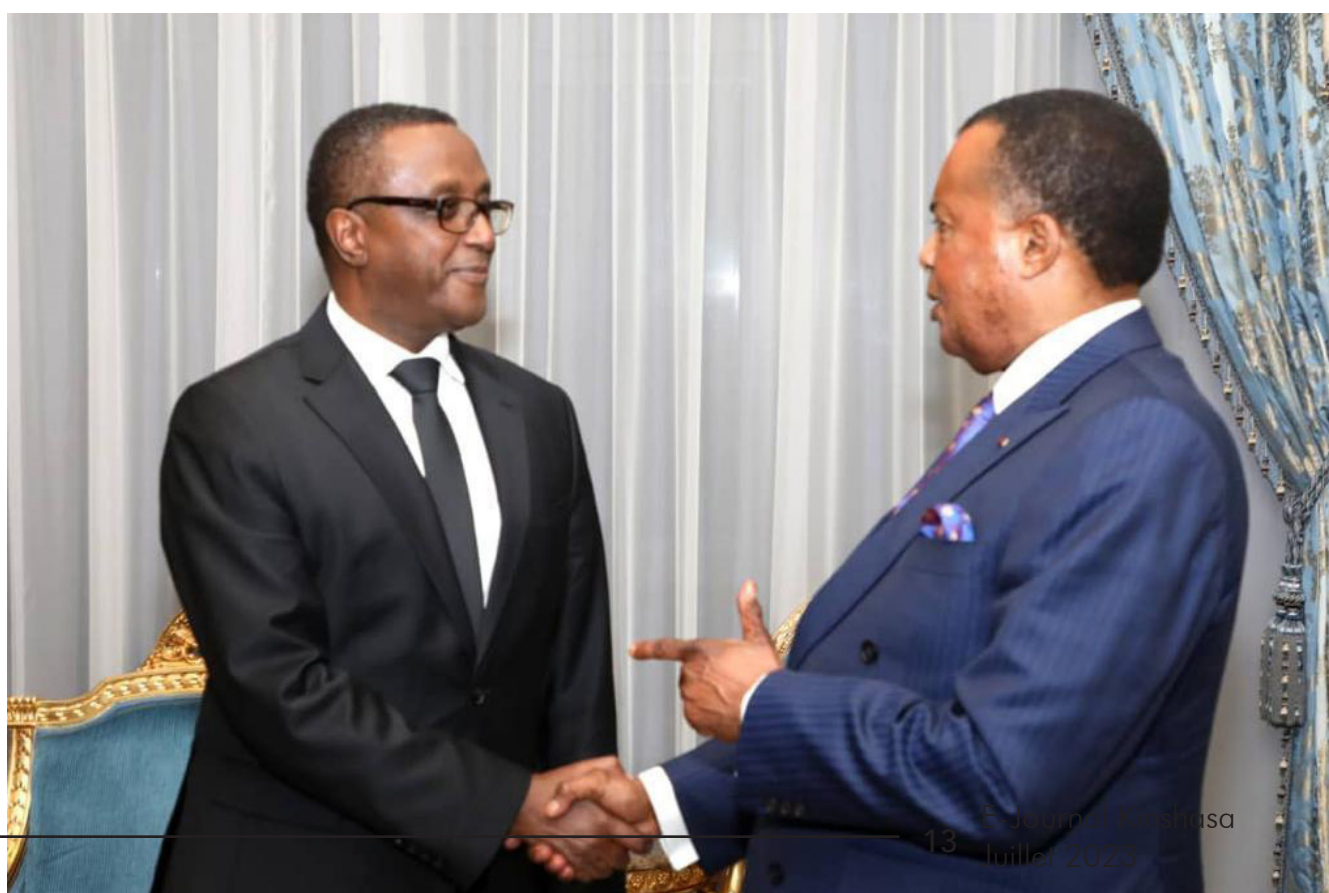
du Rwanda. Déjà, la présence des militaires rwandais présents dans les zones leur concédées commence à agacer les autochtones. Ces derniers se font déposséder leurs terres à coup de menaces. À défaut de détruire les champs, les militaires rwandais les prennent de force au grand désenchantement des populations locales assujetties aux caprices de ces nouveaux occupants.

À Impfondo, Lutete, Oyo, Nyari, Kouilou et d'autres agglomérations du Congo Brazzaville, des plaintes se succèdent sur fond de dénonciation de l'emprise rwandaise. Cette situation tend malheureusement à ouvrir un front Ouest de déstabilisation

de la RDC à partir de l'autre rive du Fleuve par les rwandais confortablement installés dans la Zone économique spéciale (ZES) de Maloukou. Les prémices d'un désordre de la sous-région sont en train d'être mis en place. Ce qui conduira forcément le Congo-Brazzaville dans le chaos en devenant, bien malgré lui, un co-belligérant dans la guerre que se livrent le Rwanda et la RDC.

En définitive, le régime de Denis Sassou N'guesso aura fait fausse route en signant ce partenariat avec les rwandais dont la roublardise dans les engagements sont un secret de polichinelle. Affaire à suivre.

ANDEMA



QU'EST-CE QU'UNE HERNIE DISCALE ?

Les hernies discales sont dues à la compression d'un nerf par un disque intervertébral, elles guérissent le plus souvent spontanément en quelques semaines. Leur traitement repose sur le soulagement de la douleur et de l'inflammation. La chirurgie n'est que rarement nécessaire. Des mesures d'hygiène de vie doivent être mises en place et suivies scrupuleusement pour éviter les récurrences et l'apparition de douleurs chroniques.



Les hernies discales provoquent des douleurs au niveau du bas du dos, des jambes, des épaules ou des bras. Dues à la compression d'un nerf par un disque intervertébral, elles guérissent le plus souvent spontanément en quelques semaines. Dans 90 % de cas, les hernies discales surviennent au niveau des vertèbres lombaires et les symptômes concernent le bas du dos ou une jambe. C'est le lumbago et la douleur sciatique. Dans 8 % des cas, la hernie discale survient au niveau des vertèbres cervicales et provoque des douleurs dans une épaule et un bras.

Comment surviennent les hernies discales ?

On parle de hernie discale lorsqu'une partie d'un disque intervertébral (voir encadré ci-dessous) fait saillie dans le canal où passe la racine d'un nerf issu de la moelle épinière. Cette saillie est due à une fissure ou une rupture de l'enveloppe fibreuse du disque. Elle comprime la racine nerveuse qui passe à proximité et entraîne des douleurs.

Le plus souvent, le disque intervertébral fait saillie de manière intermittente et les symptômes sont passagers (c'est un « épisode aigu »). Dans certains cas, la saillie devient permanente et on parle alors de hernie discale chronique.

Dans 90 % de cas, les hernies discales surviennent au niveau des vertèbres lombaires (en particulier entre la 4e et la 5e vertèbres lombaires, ou entre la 5e lombaire et la 1e vertèbre du sacrum) et les symptômes concernent le bas du dos et/ou une jambe (lumbago et douleur sciatique). En effet, ce sont les disques situés entre les vertèbres du bas du dos qui sont soumis aux plus fortes pressions.

Dans 8 % des cas, la hernie discale survient au niveau des vertèbres cervicales (entre la 5e et la 6e, ou entre la 6e et la 7e) et provoque des douleurs dans une épaule et un bras

(«névralgie cervico-brachiale»). Les hernies discales au niveau du thorax sont rares.

Le mécanisme de survenue d'une hernie discale

La colonne vertébrale est constituée de vertèbres séparées par des disques souples, les disques intervertébraux. Chaque disque se compose d'une enveloppe fibreuse contenant un cœur pulpeux (le « nucleus pulposus »). Ces disques souples mais résistants, riches en eau, assurent l'amortissement des chocs et la souplesse de la colonne vertébrale.

La partie frontale des disques (celle qui est disposée vers l'avant du corps) est en contact avec le canal où passe la moelle épinière et les racines des nerfs qui en sortent. Selon leur position sur la moelle épinière, ces nerfs innervent la tête, le cou, les bras, le torse, le ventre, le bassin et les jambes.

La hernie discale est-elle une maladie fréquente ?

La hernie discale est une maladie assez fréquente. On estime que, chez les personnes âgées de 30 à 55 ans, 5 % des hommes et 3 % des femmes en souffrent au moins une fois.

Quelles sont les personnes à risque d'hernie discale ?

Certaines personnes sont

d'avantage exposées au risque de souffrir de hernie discale : les personnes de 30 à 55 ans. Après 55 ans, les disques durcissent et sont moins sujets aux ruptures (mais ils sont moins souples et la colonne vertébrale se raidit).

les hommes, qui ont un risque de hernie discale supérieur à celui des femmes.

les personnes dont l'activité professionnelle les expose à des efforts répétés au niveau de la colonne vertébrale (port de charges, travail nécessitant de se baisser fréquemment, etc.) ou celles qui passent des heures à conduire (commerciaux, routiers, etc.).

les athlètes dont les disques sont soumis à des pressions intenses et répétées, parfois de manière asymétrique.

les personnes sédentaires dont le dos et les abdominaux ne sont pas assez musclés.

les personnes de grande taille ou celles qui ont une mauvaise posture (dos courbé).

les femmes enceintes.

les personnes qui ont une prédisposition familiale.

les personnes obèses.

les fumeurs.



MATCHS AMICAUX

8. Joris Kayembe
9. Inonga Baka
10. Rocky Bushiri
11. Dylan Batubinsika
12. Aaron Tshibola
13. Samuel Moutoussamy
14. Edo Kayembe

15. Charles Pickel
16. Silas Katompa
17. Meschak Elia

18. Théo Bongonda

19. Gaël Kakina

20. Hardy Diangana

21. Jackson Muleka

22. William Balikwisha

23. Fiston mayele

24. Cédric Bakambu

25. Ben Malango

26. Simon Banza

26 LÉOPARDS RETENUS POUR AFFRONTER LA NOUVELLE ZÉLANDE ET L'ANGOLA

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football de la RDC, Sébastien Désarbre, a publié lundi 2 octobre la liste des Léopards A retenus pour les deux matchs amicaux (Contre la Nouvelle Zélande et l'Angola).

Les Léopards affrontent en amical les All Whites de la Nouvelle Zélande le 13 octobre à Murcia en Espagne. Et ils vont croiser, le 17 octobre à Lisbonne (Portugal), les Palancas Negras d'Angola.

Voici la liste des Léopards retenus :

1. Lionel Mpsi

2. Siadi BAGGIO

3. Dimitry Bertaud

4. Chancel MBEMBA

5. Gédéon Kalulu

6. Brian Jephthe Bayeye (arrière droit)

7. Arthur Masuaku



LEOPOLDVILLE KINSHASA CAPITALE fête

ses 100 ans

D'hier à aujourd'hui

